POLITIQUE *familiale* Lac-des-Écorces

Plan d'action 2019 à 2021

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, familles et aînés,

Je suis très heureux aujourd'hui de vous présenter la politique familiale de la Municipalité de Lac-des-Écorces. Le conseil et moi sommes très fiers d'être associés à une telle démarche. Fruits d'un travail colossal, c'est après plusieurs mois de travail en collaboration avec différents acteurs, dont le plus important est vous, que nous sommes arrivés à un tel résultat. Sans votre précieuse collaboration, il nous aurait été impossible d'y arriver, merci du fond du cœur !

Le comité de travail (voir en page 3 et 4) endosse cette politique avec un fort sentiment de fierté et d'accomplissement. Ce comité se compose de plusieurs membres venant de différents milieux pour assurer une belle représentativité de notre population et j'en profite également pour les remercier tous, chaleureusement.

Pourquoi avoir décidé de créer une politique familiale ? Et bien, parce que nous croyons sincèrement que l'épanouissement des familles et des aînés c'est le fondement d'une communauté ancrée dans le présent et ouverte sur le futur. Des familles heureuses et en santé sont la base d'une municipalité vivante et en santé. De ce fait, nous avons élaboré la politique en gardant en tête que la famille d'aujourd'hui se traduit dans notre société par différents modèles : la famille nucléaire, la famille monoparentale, la famille reconstituée et j'en passe. Nous avons fait en sorte que ces réalités se reflètent dans notre définition d'une famille (voir page 7) et influencent ainsi tous nos choix. En donnant à la famille et aux aînés une place de choix dans notre municipalité, c'est toute la population de Lac-des-Écorces qui en profitera.

Vous pourrez constater à la lecture de notre plan d'action triennal (voir page 15) le lien direct entre les besoins que vous nous avez exprimés en retournant vos questionnaires et en participant aux différentes consultations publiques. Le comité de travail et le conseil municipal ont travaillé très fort pour arriver à ce résultat et nous espérons qu'il vous plaira.

Sur ce, je vous souhaite bonne lecture,

M. Pierre Flamand
Maire

MOT DU CONSEILLER

Étant moi-même membre d'une jeune famille désirant s'investir dans le milieu et souhaitant garantir une certaine cohérence et une continuité dans les orientations et les décisions susceptibles d'avoir un impact sur la vie des familles à Lac-des-Écorces, une politique familiale viendrait assurément répondre à ses besoins. À la suite d'une très longue démarche, incluant plusieurs consultations de la population, nous y voici! Cette politique familiale saura améliorer la qualité du tissu social familial et stimuler le sentiment d'appartenance à la municipalité de Lac-des-Écorces et ainsi assurer indéniablement une prospérité dans la venue de nouvelles familles dans notre merveilleux village!

Éric Paiement
Conseiller municipal

La gagnante du concours

Conception

Le logo de la politique familiale de Lac-des-Écorces a été réalisé suite à un concours effectué auprès des jeunes fréquentant le camp de jour en 2017. La gagnante, Jenny-Ann Cloutier, 8 ans décrit sa vision de la famille. « La famille représente beaucoup. Elle est toujours là pour me protéger, prendre soin de moi, m'écouter et m'aimer. ».

« La famille représente beaucoup. Elle est toujours là pour me protéger, prendre soin de moi, m'écouter et m'aimer.».

Description

Le logo rappelle celui de la municipalité avec ses trois secteurs, ses lacs et ses couleurs. Il s'inspire de la représentation de la famille, sans égard à leur composition. Les fleurs, symbolisant les différents membres des familles, se trouvent unies les uns aux autres en harmonie avec notre belle nature. Les racines font état de l'importance de la filiation ainsi que des rapports intergénérationnels, la base de notre politique familiale.

POLITIQUE familiale Lac-des-Écorces

Jenny-Ann Cloutier
8 ans

Introduction

le Beau côté de la Vie !
Lac-des-Écorces

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et dans un souci toujours renouvelé de répondre adéquatement aux besoins des familles vivant sur le territoire de Lac-des-Écorces, ou intéressées à s'y installer, que le conseil municipal a choisi de se lancer dans la rédaction de sa politique familiale.

Comité de pilotage

Mandat

Les membres du Comité de pilotage ayant œuvré à l'élaboration de cette politique familiale proviennent de différents horizons et ont choisi de s'impliquer dans ce projet afin de contribuer au développement de la communauté et de rendre plus agréable et attractive pour les familles la municipalité de Lac-des-Écorces.

Dans le but de poursuivre les objectifs d'une politique familiale municipale, le Comité de pilotage a :

- Dressé le portrait statistique des familles sur le territoire de la municipalité;
- Posé un diagnostic sur la vie communautaire et sur la situation des familles dans la municipalité;
- Inventorié les services, les infrastructures ainsi que les activités offertes aux familles dans la municipalité;
- Compilé et analysé les demandes et les volontés des familles et des aînés quant aux services, aux infrastructures et aux activités présentement offerts sur le territoire de la municipalité, et ce, grâce à des groupes de discussions, des activités de consultations publiques et la compilation des résultats des questionnaires envoyés à l'ensemble des citoyens;
- Rédigé la politique familiale ainsi que le plan d'action sur trois ans

Composition

Pierre Flamand – maire
Éric Paiement – conseiller municipal
Alain Lachaîne – conseiller municipal
Jean Bernier – directeur général
Mélanie Saint-Cyr – technicienne en loisirs
Marie-Josée Meilleur – organisatrice communautaire au CISSS des Laurentides
Anie Desjardins – représentante de la Mèreveille
Kristel Lucas – citoyenne
Myriam Joannette – personne ressource

La municipalité en bref

Située dans les Hautes-Laurentides et plus précisément dans la MRC d'Antoine-Labelle, la municipalité de Lac-des-Écorces doit son toponyme au lac du même nom, lui-même désigné ainsi en raison de la magnifique forêt de bouleaux qui l'entoure. C'est au cours de l'année 2002 que naissait la municipalité telle qu'organisée présentement, par une fusion des municipalités de Beaux-Rivages, Lac-des-Écorces et Val-Barrette. Comptant 2763 Écorçois et Écorçoises (2018), Lac-des-Écorces s'étend sur une superficie de 156 kilomètres carrés.

C'est en 1893 qu'une première famille originaire de Sainte-Agathe s'établit sur le territoire de la municipalité afin de défricher des lots à bois autour du lac des Écorces ainsi que sur les berges de la rivière Kiamika : est alors fondé le futur village de Beaux-Rivages. Un an plus tard, en 1894, le village de Val-Barrette est à son tour fondé, alors qu'un an plus tard, en 1895, une famille arrivant du Michigan débute le défrichement de ce qui deviendra plus tard le village de Lac-des-Écorces. C'est ainsi qu'à la fin du 18e siècle, des moulins à scie, des chapelles ainsi que des magasins généraux sont construits dans les différents secteurs de ce que constitue aujourd'hui la municipalité de Lac-des-Écorces; ce n'est cependant qu'en 1911 que la municipalité se voit officiellement fondée, sous le nom de Campbell-Est. En 1953, le canton de Campbell-Est devient Lac-des-Écorces qui se divise en deux municipalités en 1955, soit Lac-des-Écorces village et Lac-des-Écorces paroisse. En 2002, cependant, les municipalités de Beaux-Rivages, Lac-des-Écorces et Val-Barrette sont regroupées sous le nom de Beaux-Rivages-Lac-des-Écorces-Val-Barrette, un nom trop complexe qui sera simplifié en 2003, pour devenir la municipalité de Lac-des-Écorces telle qu'on la connaît aujourd'hui.

Portrait du milieu

Les familles

En 2016, la municipalité de Lac-des-Écorces comptait 2734 habitants, répartis de la manière suivante : 435 personnes âgées entre 0 à 14 ans et 405 personnes âgées entre 15 et 29 ans, 585 personnes âgées entre 30 et 49 ans, 485 personnes âgées entre 50 et 60 ans, 270 personnes âgées entre 60 et 64 ans et 565 personnes âgées de 65 ans et plus, dont 25 âgées de plus de 85 ans. L'âge moyen des citoyens de la municipalité est donc de 44,1 ans.

Comptant au total 1265 ménages privés, les résidents de la municipalité vivent majoritairement en couple (535 ménages) ou seuls (400 ménages). La municipalité compte également 160 ménages de trois personnes, 120 ménages de quatre personnes ainsi que 55 ménages de plus de cinq personnes. La municipalité compte ainsi 460 couples sans enfant ainsi que 270 couples avec enfants, dont 120 avec un enfant, 110 avec deux enfants et 40 avec trois enfants ou plus. Lac-des-Écorces compte aussi 110 familles monoparentales.

La première langue parlée demeure le français pour 2705 des 2735 résidents; 25 d'entre eux ont l'anglais comme langue maternelle.

En 2016, le revenu total moyen pour la population âgée de 15 ans et plus était de 32 615$ par année (pour un total de 28 495$ après impôts), contre 42 546$ (pour un total de 34 887$ après impôts) pour l'ensemble du Canada.

Notons par ailleurs que de l'ensemble des 1265 ménages privés, 25 ménages disposent d'un revenu annuel total de moins de 10 000$, 315 d'un revenu annuel total situé entre 10 000$ et 29 999$, 445 d'un revenu annuel total situé entre 30 000$ et 59 999$, 320 d'un revenu annuel total situé entre 50 000$ et 99 999$ et 160 d'un revenu annuel total de 100 000$ et plus.

Le milieu

La municipalité de Lac-des-Écorces peut compter sur une panoplie importante de services, d'activités et d'infrastructures sportives et récréatives mis à la disposition des familles ainsi que des citoyens de toutes les générations. En terme d'infrastructures, la municipalité dispose d'une patinoire extérieur ainsi que du dôme Uniprix, celui-ci étant également disponible pour location lors d'événements publics ou privés, de deux terrains de volleyball, de trois terrains de balle, d'un terrain de soccer, de terrains de pétanque, d'un parc de planches à roulettes et BMX, de quatre terrains de tennis, d'un terrain de golf de 18 trous, de deux bibliothèques ainsi que de trois écoles primaires. Les familles de la municipalité peuvent également profiter d'ateliers d'initiation au patinage pour les jeunes de 5 à 17 ans, d'une ligue de hockey amicale mineure dans laquelle un entraîneur ainsi que des bénévoles encadrent les jeunes de 5 à 16 ans au cours de la période hivernale, d'un camp de jour certifié par l'Association des camps du Québec, d'un camp de neige ainsi que d'une programmation d'ateliers d'art parent/enfant. Notons également que la municipalité de Lac-des-Écorces compte un nombre important de lacs, dont le lac des Écorces, le lac Gauvin, le lac St-Onge, le lac Ouimet, le lac David, le Petit-Lac-Génier, le lac Desjardins, le lac Rond et le lac Boyd; de fait, la municipalité dispose également de trois débarcadères pour embarcations nautiques, l'un situé sur la rivière Kiamika, le second sur le lac Gauvin et le troisième, directement sur le lac des Écorces. Une station piscicole, en exploitation depuis 1972, se trouve également sur le territoire de la municipalité; sa fonction principale est de produire des salmonidés indigènes pour l'ensemencement des lacs et des rivières en région.

Politique familiale

Les valeurs

L'organisation de la vie communautaire à Lac-des-Écorces est fondée sur un ensemble de valeurs partagées par les membres de la communauté, toutesgénérations confondues, et qui guident les décisions prises par le conseil municipal dans le quotidien. Dans cet ensemble élargi de valeurs, certaines ont occupé une place influente dans l'élaboration de cette politique familiale municipale, ainsi que dans le plan d'action y étant associé. Ces valeurs sont les suivantes :

- La collaboration, vecteur de soutien et de solidarité entre les familles et les citoyens de toutes les générations, permettant à chacun de s'épanouir de manière sécuritaire et agréable dans la collectivité ;
- L'équité, permettant de considérer avec le même respect l'ensemble des membres de la communauté et l'intégralité des modèles familiaux, et de traiter ceux-ci avec intégrité, respect et diligence;
- La fierté et le sentiment d'appartenance, permettant de considérer les familles comme l'une des composantes fondamentales de la municipalité, et souscrivant à l'idée selon laquelle ces familles, fières d'appartenir à la communauté, disposent de toutes les occasions nécessaires pour participer activement à son développement.

Les objectifs

La famille constitue le cœur de la vie en communauté, et c'est dans une volonté de voir celle-ci se positionner au cœur des décisions prises par la municipalité que Lac-des-Écorces a choisi de mener à bien ce projet de politique familiale, essentielle pour s'assurer de l'amélioration constante des activités ainsi que des services offerts à l'ensemble des citoyens.

Dans cette optique, les principaux objectifs de la municipalité de Lac-des-Écorces dans la poursuite de la réalisation de cette politique familles sont les suivants :

- S'assurer de constamment positionner la famille au cœur des réflexions quant à l'établissement des priorités d'actions du conseil municipal;
- Contribuer à l'émergence de dynamiques positives entre les différents groupes formant la communauté;
- Garantir une pleine possibilité de participation des citoyens de toutes les générations à la vie communautaire.

La définition de la famille

Dans le but de parvenir à l'élaboration d'une politique familiale municipale qui soit fidèle à la représentation de l'ensemble des familles de Lac-des-Écorces, et ce, sans égard à leur composition, une définition de la notion de famille devait être déterminée. Cette définition a été utilisée au cours des différentes étapes de ce processus et représente ce que constitue, aux yeux de la municipalité, la famille.

La famille, se trouvant au cœur du développement de la communauté, se compose d'un ensemble d'au minimum deux personnes, vivant ou non sous un même toit, unies par un lien d'attachement et d'appui. Les membres d'une même famille, partageant des valeurs et des projets communs, veillent mutuellement à leur développement ainsi qu'à leur bien-être.

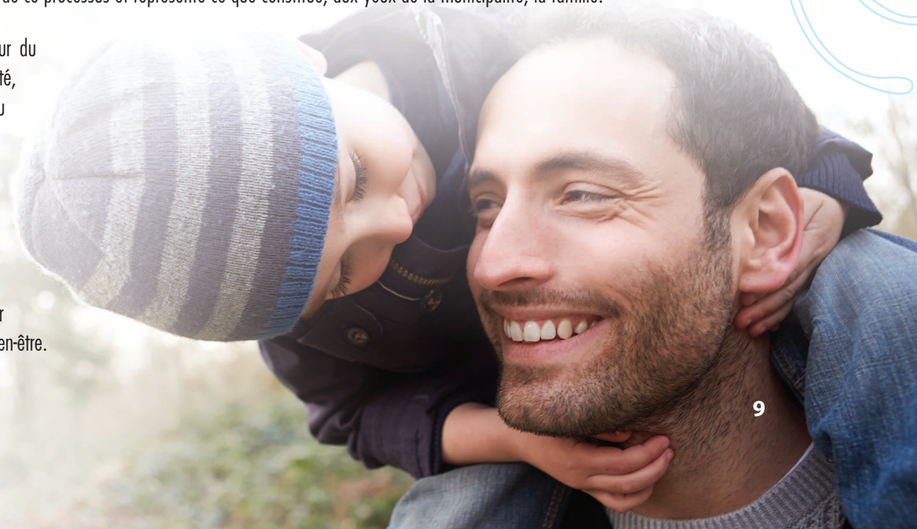

Champs d'intervention

L'ensemble des discussions ainsi que des échanges ayant été réalisés avec les familles de la municipalité dans le cadre de la présente démarche aura permis de déterminer quatre champs d'intervention principaux guidant non seulement la rédaction de cette politique familiale municipale mais également l'ensemble du plan d'action y étant associé. Ces champs d'intervention reflètent les intérêts et les préoccupations des familles et touchent ainsi les différents sujets portant sur la bonification de la vie familiale et communautaire à Lac-des-Écorces. Ces champs d'intervention sont les suivants:

- Communication et informations, visant à échanger avec les citoyens quant à leurs préoccupations concernant les différentes méthodes de bonification des communications entre les familles et la municipalité afin de favoriser l'inclusion de l'ensemble des citoyens et de faciliter l'utilisation de différents outils de communication et la diffusion de l'information auprès des nouveaux résidents ;

- Soutien et services de santé, visant à échanger avec les citoyens quant à leurs préoccupations sur la quantité et la qualité des services de soutien et de santé offerts sur le territoire de la municipalité. Il vise à mettre de l'avant des actions favorisant la rétention des familles sur le territoire, tout en contribuant à attirer d'éventuelles nouvelles familles, la question de santé constituant un enjeu majeur dans la décision de s'établir ou de résider, ou non, dans un lieu donné ;

- Environnement extérieur et transport, visant à échanger avec les familles quant à leurs préoccupations sur la possibilité d'utiliser les lieux extérieurs de manière sécuritaire et adéquate pour les citoyens de tous les âges, de même que sur les problématiques à la fois de transport traditionnel et de transport actif ;

- Participation aux activités, visant à échanger avec les familles quant au développement de la vie communautaire à l'intérieur de la municipalité, notamment en favorisant les créations de liens entre les citoyens, en appuyant la transmissions des connaissances entre les générations ainsi qu'en apportant des améliorations aux infrastructures liées au développement des activités de la municipalité.

La démarche

La voix des citoyens

Afin de comprendre les enjeux et les besoins des familles du territoire de Lac-des-Écorces, deux consultations publiques ont été tenues alors qu'un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des foyers. Ces différents exercices de consultation ont permis de dégager plusieurs constats quant aux attentes des citoyens quant à l'amélioration des services, des activités ainsi que des infrastructures dans la municipalité. Les actions liées à ces constats sont détaillées dans le plan d'action disponible dans cette politique.

Profil des répondants, qui permet de tirer des conclusions générales quant aux préoccupations des citoyens de la municipalité. Ces informations rendent l'analyse des questions subséquentes plus aisée, notamment en ce qui a trait aux questions de l'autonomie et des loisirs.

Goupe d'âge :

< 20 ☛ 9
20-29 ☛ 25
30-39 ☛ 27
40-49 ☛ 23
50-59 ☛ 13
60-79 ☛ 21
80 et + ☛ 3

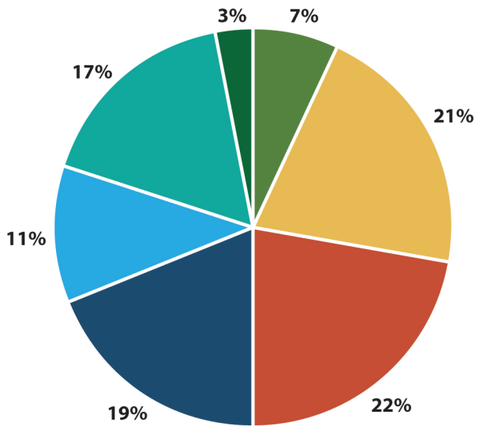

- Groupe de moins de 20 ans
- 20-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- 60-79 ans
- 80 ans et plus'âge

Présentement, votre situation financière vous permet de

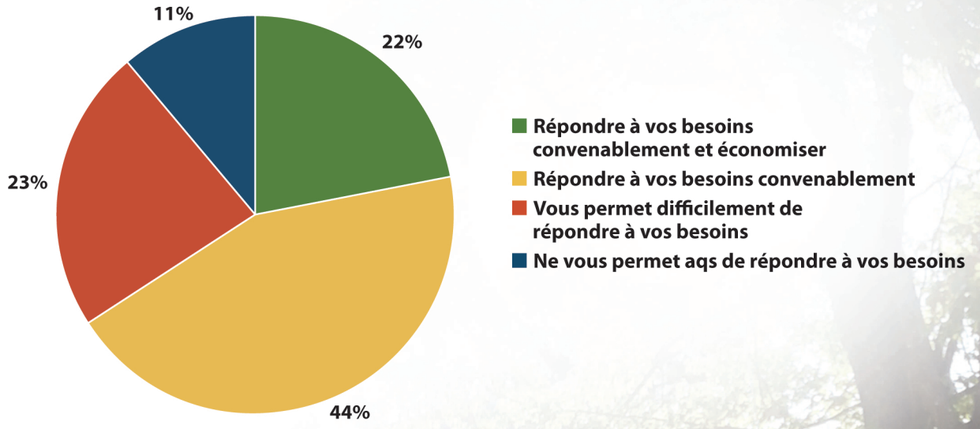

Nombre d'enfants :

2,6 en moyenne

Les communications et l'information, qui permet de saisir les préoccupations des citoyens concernant les différentes méthodes de bonification des communications entre les familles et la municipalité.

Aimeriez-vous participer à des ateliers ?

exemple : horticulture, cuisine…

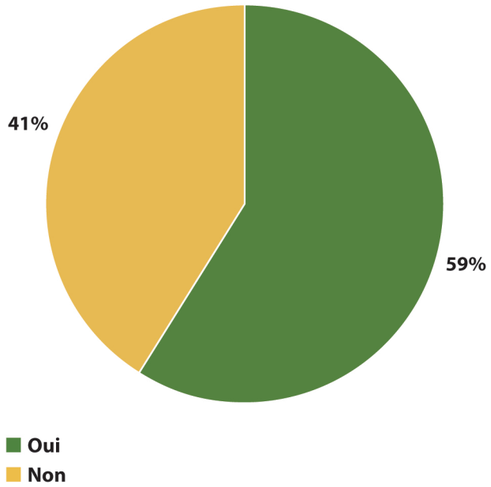

Plan d'action: 1.11, 2.1, 2.2, 4.7, 4.8

Selon vous, la quantité d'information local diffusée est-elle suffisante ?

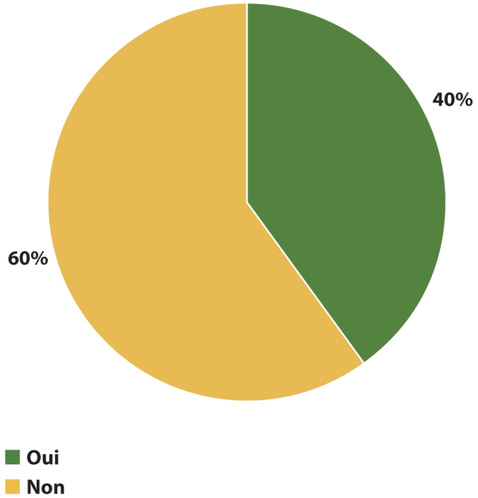

Plan d'actions : 1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 1.6, 1.7, 1.8, 1.10, 1.13, 1.14

Le soutien et les services de santé, qui permettent de saisir les préoccupations des citoyens sur la quantité et la qualité des services de soutien et de santé offerts sur le territoire de la municipalité.

Quel est votre niveau d'autonomie ?

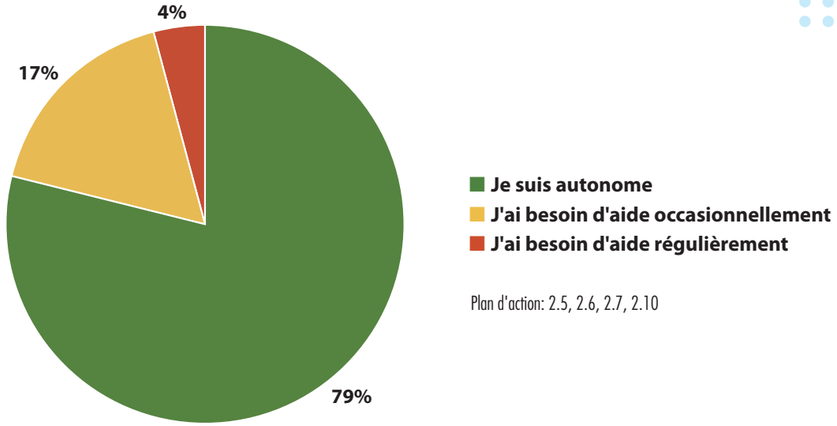

Plan d'action: 2.5, 2.6, 2.7, 2.10

Est-ce que vous utiliseriez des aides à domicile si elles étaient disponibles ?

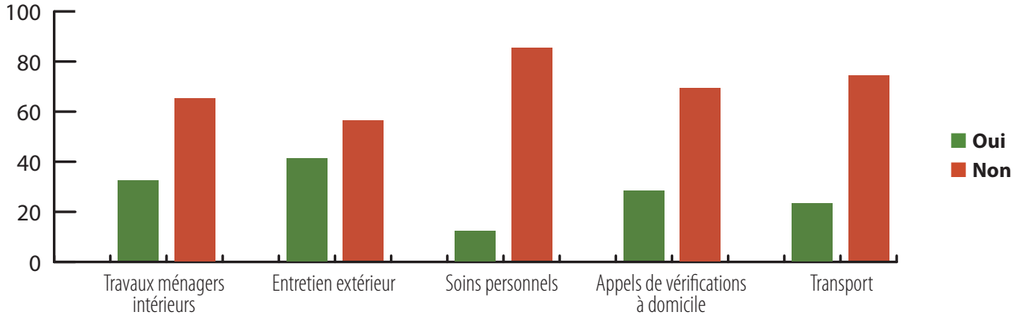

S'il y avait une résidence pour personnes âgées sur le territoire de la municipalité, souhaiteriez-vous y vivre ?

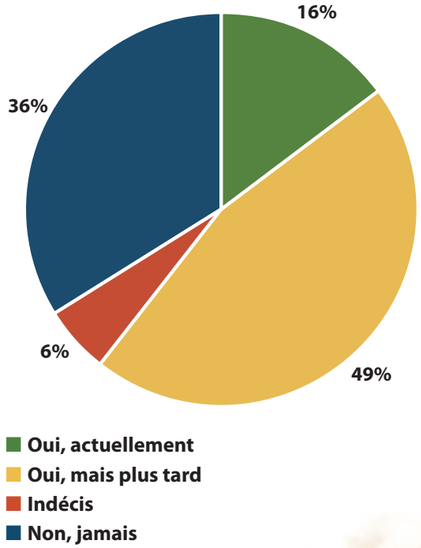

S'il y avait un lieu de rencontres pour les jeunes adolescents sur le territoire de la municipalité, est-ce que vous ou des membres de votre famille souhaiteriez vous y rendre ?

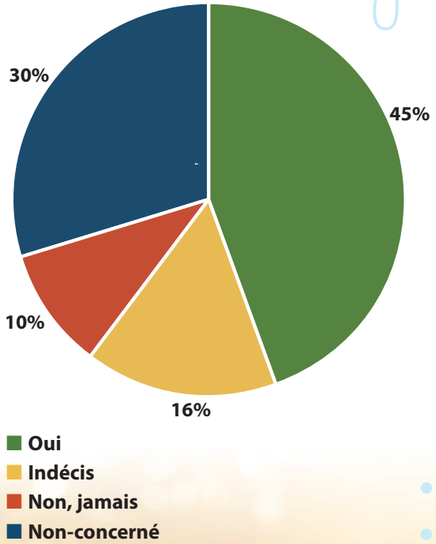

Plan d'actions: 3.7, 3.11, 4.4, 4.6, 4.7, 4.8, 4.9, 4.10, 4.11

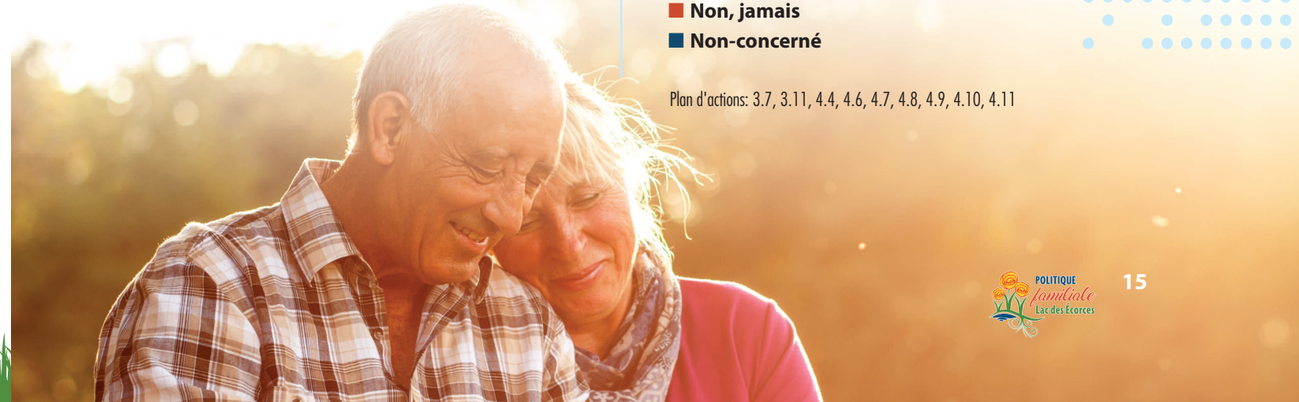

L'environnement extérieur et les transports, qui permettent de saisir les préoccupations des citoyens quant à la possibilité d'utiliser les lieux extérieurs de manière sécuritaire et adéquate .

Utilisez-vous les installations extérieures suivantes ?

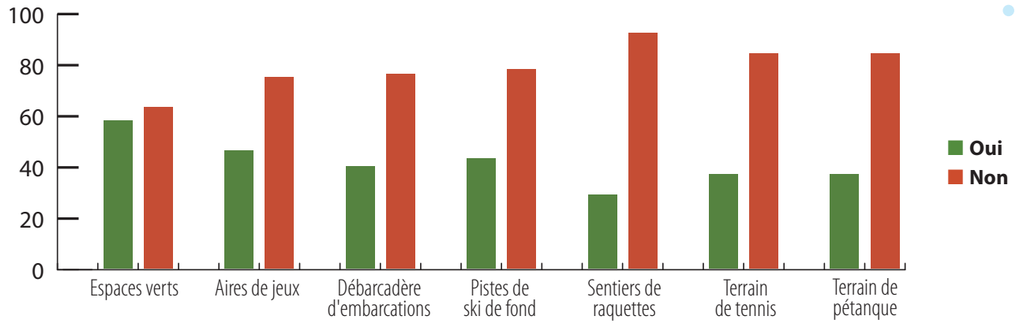

Êtes-vous satisfait des infrastructures suivantes ?

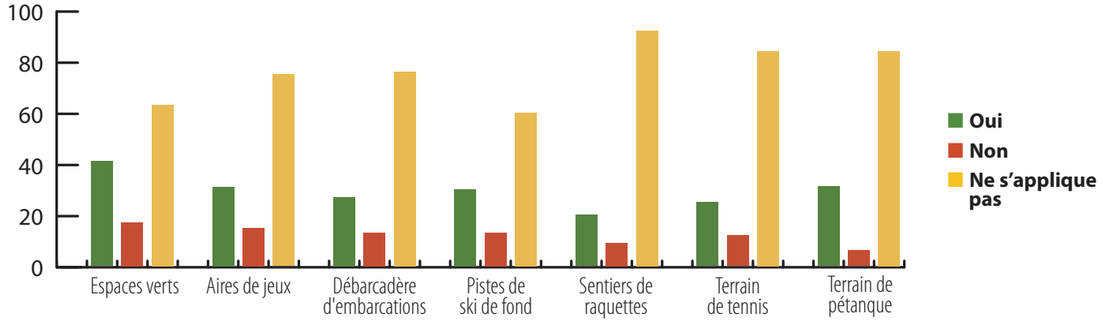

Plan d'actions: 1.12, 2.1, 2.2, 2.4, 2.9, 2.11, 3.2, 3.3, 3.7, 3.8, 3.11, 4.2, 4.4, 4.11

Seriez-vous intéressés par un service de transport ?

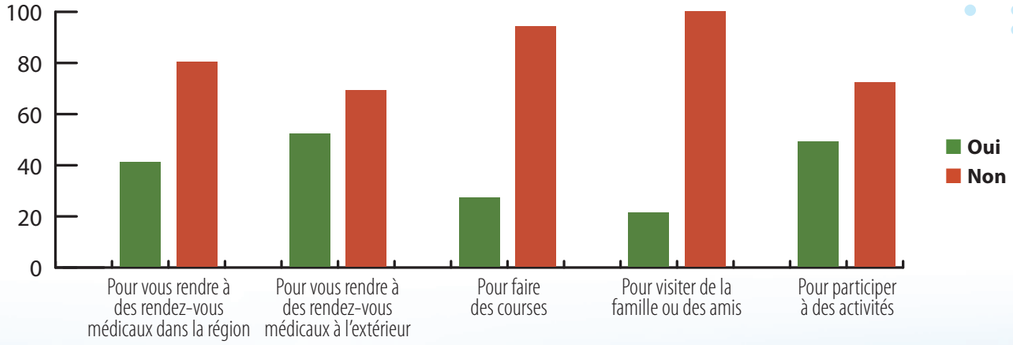

Plan d'actions: 3.5

Plan d'actions

Ce plan d'action se veut le reflet des réflexions de l'ensemble des familles ayant participé aux exercices de consultations tenues dans le cadre de l'élaboration de cette politique familiale municipale, et ayant de fait échangé sur les enjeux variés touchant la vie des familles sur le territoire de la municipalité. Ce plan d'action, qui guidera le conseil municipal au cours des trois prochaines années, se veut également un guide contribuant à faire de Lac-des-Écorces un milieu de vie plus agréable, plus attractif et plus inclusif pour l'ensemble des citoyens.

Sujet 1 **Communication et information**

	ACTION	TEMPS	COÛT	ÉNERGIE
1	Faire une pochette d'information pour les nouveaux résidents distribué par le maire.	AN 1	$ $	★ ★
2	Aménager les trois panneaux d'informations de la municipalité afin de les rendre plus attrayants et informatifs.	AN 1	$ $	★ ★
3	Rendre plus attrayant et épuré le journal municipal.	AN 1	$ $	★ ★
4	Diffuser un minimum de trois fois par année (hiver, printemps-été, automne) la version améliorée du journal municipal.	AN 1	$ $	★ ★ ★
5	Conserver une mise à jour régulière du site internet.	AN 1	$	★
6	Conserver une mise à jour régulière de la page Facebook.	AN 1	$	★
7	S'assurer d'une mise à jour des informations sur la colonne Morris.	AN 1	$	★
8	Ajouter une section centrale au journal municipal sous forme de calendrier d'activités trimestriel.	AN 1	$	★

	ACTION	TEMPS	COÛT	ÉNERGIE
9	S'assurer de nommer un représentant du dossier Fibre Optique et tenir informés les citoyens à chaque parution du journal municipal.	AN 2	$	★
10	Ajouter, sur le site Internet de la municipalité, un onglet « quoi faire » avec les calendriers d'activités sur une base trimestrielle.	AN 2	$	★
11	Augmenter à cinq annuellement le nombre d'ateliers offerts dans la salle communautaire pour les familles.	AN 2	$	★
12	Créer une carte répertoriant les infrastructures sportives et récréatives de la municipalité.	AN 2	$ $	★ ★
13	Organiser de manière annuelle, à l'automne, une rencontre entre les citoyens et le conseil municipal afin d'échanger sur les projets à venir.	AN 2	$	★ ★
14	Évaluer, avec deux commerces de la municipalité, la possibilité d'installer sur leur terrain des panneaux d'affichage concernant les annonces et les activités de la municipalité.	AN 2	$ $	★ ★

Sujet 2 **Soutien et services de santé**

	ACTION	TEMPS	COÛT	ÉNERGIE
1	Implanter deux îlots fruitiers en collaboration avec la Table de concertation sur la sécurité alimentaire.	AN 1	$	★
2	Implanter le programme « Les Jardins d'Antoine » dans le jardin communautaire.	AN 1	$	★
3	Offrir au moins un choix de repas et boisson santé dans les événements organisés par la municipalité.	AN 1	$	★
4	Ajouter aux îlots fruitiers des bancs de parc et des tables à pique-nique.	AN 2	$ $	★ ★
5	Étudier la possibilité d'embaucher deux fois par semaine une super-infirmière dans la municipalité.	AN 2	$ $	★ ★ ★
6	Ajouter, dans le journal municipal, une section « Services de soutien à la santé » contenant les organismes d'aide sur le territoire.	AN 2	$	★ ★
7	Ajouter un onglet « Services de soutien à la santé » sur le site internet de la municipalité.	AN 2	$	★ ★
8	Doter la municipalité d'un 4e défibrillateur cardiaque à ranger à la réception.	AN 2	$ $	★
9	Vérifier l'intérêt des bénévoles de la municipalité pour organiser un sentier de raquettes entre les secteurs Val-Barrette et Lac-des-Écorces.	AN 3	$	★ ★ ★
10	Organiser une soirée d'information avec les différents services offerts par les organismes de santé dans la MRC.	AN 3	$	★ ★
11	Ajouter, près du lac et de la rivière, des bancs de parc et des tables à pique-nique.	AN 3	$ $	★ ★

Sujet 3 **Environnement extérieur et transport**

	ACTION	TEMPS	COÛT	ÉNERGIE
1	Faire l'acquisition d'un indicateur de vitesse mobile.	AN 1	$	★
2	Poursuivre les représentations auprès du Parc linéaire afin de favoriser la mise en valeur de la piste cyclable	AN 1	$	★
3	Rendre l'accessibilité aux installations sanitaires sur le territoire de 8h à 22h.	AN 1	$ $	★
4	Aménager une aire de stationnement incitatif au coin du Chemin des Quatre-Fourches et de la route 117.	AN 1	$ $	★ ★ ★
5	Demander au TACAL de faire une présentation incluant des aménagement d'horaire et des coûts quant à la venue de ce service de transport dans la municipalité.	AN 1	$	★
6	Mettre en place une infrastructure permettant le lavage des bateaux sur le lieu de la décente de bateaux du lac Gauvin.	AN 2	$	★ ★
7	Voir à structurer un projet d'amélioration ou de relocalisation des infrastructures des parcs pour enfants.	AN 2	$	★ ★ ★
8	Relancer la participation aux jeux de pétanque.	AN 2	$	★ ★
9	Inclure, dans le journal municipal, une section sur la sensibilisation des utilisateurs d'embarcation (à moteur ou non) sur les plans d'eau de la municipalité.	AN 2	$	★
10	Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements actifs en mettant en place 3 projets pilote dans les secteurs à problématique particulière.	AN 2	$ $	★ ★ ★
11	Entretenir et donner accès à un terrain municipal de la Rue de la Montagne pour donner accès à un site de glissades hivernales.	AN 3	$ $	★ ★ ★

Sujet 4 **Activités**

	ACTION	TEMPS	COÛT	ÉNERGIE
1	Organiser de manière biannuelle des soirées « ciné pop-corn » à l'intention d'un public général.	AN 1	$	★
2	Mise à jour des infrastructures des terrains de tennis de Lac-des-Écorces.	AN 1	$ $	★ ★ ★
3	Consulter les citoyens, par questionnaires envoyés par médias-poste, quant à la pertinence de l'offre de services des bibliothèques et les heures d'ouverture.	AN 2	$	★
4	Explorer les différentes possibilités d'activités dans le Dôme Uniprix au cours de la saison estivale (gymnastique, badminton, skate-park, mur d'escalade, festivals, etc.)	AN 2	$ $	★ ★ ★
5	Planifier la réfection des deux bibliothèques de la municipalité.	AN 2	$ $ $	★ ★ ★
6	Organiser des séance de pratiques intergénérationnelles et d'information sur le tennis.	AN 2	$	★ ★ ★
7	Évaluer la possibilité d'engager un animateur de milieu durant la période estivale (7 semaines) pour animer nos lieux publics.	AN 2	$ $	★ ★ ★
8	Organiser des séances de Pickleball intergénérationnelles dans le dôme Uniprix.	AN 2	$	★ ★
9	Étudier la possibilité d'organiser un transport en collaboration avec la maison des jeunes de Mont-Laurier pour les deux secteurs de Lac-des-Écorces.	AN 2	$ $	★
10	Étudier la possibilité d'organiser un transport pour les jeunes vers des activités dans l'ensemble de la MRC deux à trois fois par année.	AN 3	$ $	★ ★
11	Revoir l'aménagement du skate-park dans le secteur Val-Barrette.	AN 3	$ $	★ ★

Ce document à été publié par la municipalité de Lac-des-Écorces en octobre 2018

Aide financière
Cette politique familiale a été rendue possible grâce à l'aide financière et technique du ministère de la Famille

Coordination
Le comité de pilotage

Rédaction
Myriam Joannette, personne ressource
Mélanie St-Cyr, technicienne en loisirs

Conception et montage graphique
FläK

Impression
Artographe

Remerciement tout spécial pour les photos:
Nicolas Aubry, Zoom photo
Marie-Chantale Germain
Luc Paquette
Mélanie St-Cyr
Maude Cardinal

le Beau côté de la Vie !

Lac-des-Écorces

672, boul. St-François
Lac-des-Écorces, QC J0W 1H0
(819) 585-4600

adm@lacdesecorces.ca
lacdesecorces.ca
municipalitelacdesecorces